



Dans ce numéro

Municipalité et Métropole **P.1**

Infos, rendez-vous **P.2 et 3**

Mémo, Infos, Associations **P.4**

L'édito du Maire

Point de rentrée

Après un été souvent caniculaire, les températures se sont à présent sensiblement rafraîchies ; chacun effectue ainsi sa rentrée en acceptant peut-être plus facilement la fin d'une coupe estivale attendue et traditionnellement dédiée au repos. C'est aussi le moment que de nombreux retraités choisissent pour rejoindre des lieux désertés par les familles mais où le soleil et les températures restent encore très cléments. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisirs à venir !

L'école a de son côté rouvert ses portes qui se sont parées pendant l'été de bien joyeuses couleurs. Les enfants ont regagné leurs classes, retrouvé leurs copains et, pour nombre d'entre eux, découvert de nouveaux enseignants, ainsi qu'une nouvelle directrice (école maternelle) et un nouveau directeur (école élémentaire). Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Le grand marché du vendredi (16h-20h) s'est quant à lui étoffé de nouveaux commerçants et producteurs : ils sont à présent entre 15 et 20 chaque vendredi pour le plus grand plaisir des Saint-Germinoises qui sont de plus en plus nombreux à apprécier ce marché. Le bouche-à-oreilles y attire même à présent un nombre croissant d'habitants des villages alentours : ils sont évidemment les très bienvenus.



Quant à vos élus qui se sont relayés tout au long de l'été, ils poursuivent la conduite des nombreux projets déjà initiés et en préparent de nouveaux.

Merci de bien noter dans vos agendas la date du samedi 18 novembre prochain : notre village commémorera en effet ce jour les 100 ans de l'ouverture du camp britannique installé pendant la Première Guerre mondiale à l'emplacement du bien-nommé « pré des Anglais ». Ce camp, qui a durablement marqué l'histoire de notre village, fera l'objet comme traditionnellement d'une cérémonie avec l'harmonie militaire

de Lyon, mais également d'une reconstitution historique, d'un spectacle, d'hymnes chantés par les enfants, d'une exposition, etc. Les écoles seront naturellement associées à cet événement exceptionnel qui marquera nos mémoires et s'achèvera par un grand buffet. Venez nombreux y assister !

En attendant, je souhaite à chacun d'entre vous une excellente fin d'été, une rentrée réussie pour ceux qui reprennent leurs activités et de très belles vacances à ceux qui partent...

Renaud George

Tous responsables

Nous avons constaté depuis quelques temps, notamment cet été, la recrudescence dans notre village d'« incivilités » de différentes natures : des rassemblements nocturnes bruyants, des débris laissés sur place (emballages, cannettes, bouteilles cassées...), des chaises qui étaient mises gracieusement à disposition de tous volontairement cassées ou volées, des insultes proférées, voire des délits commis...

Élus et services de la municipalité sont évidemment mobilisés pour que cette situation cesse ; nous nous déplaçons ainsi régulièrement sur le terrain, de jour comme de nuit, pour rappeler les règles et les lois à ceux qui les enfreignent ; nous faisons appel quand nécessaire aux forces de l'ordre ; nous réparons et nous entretenons ce qui est dégradé ou souillé.

Malgré tous nos efforts, nous avons récemment assisté à la recrudescence de ces infractions. Cela n'est pas acceptable et nous avons donc décidé d'agir plus fermement vis-à-vis de ceux qui les commettent... mais aussi vis-à-vis de leurs parents.

En effet, force est de constater que la plupart des jeunes qui traînent dans la rue le soir sont mineurs, et pour nombre d'entre eux, Saint-Germinoises. Or nous avons tous notre rôle à jouer pour que notre village reste agréable à vivre : les parents sont et restent les premiers responsables des

agissements de leurs enfants. Que des mineurs traînent dans les rues de Saint-Germain sitôt la nuit tombée n'a rien de normal. Ce n'est pas anodin. A 12 ou 17 ans, seul ou entraîné par des plus grands, la place d'un enfant le soir ou la nuit n'est pas dans la rue, en dehors de la surveillance d'un adulte responsable.

Certains parents ont eu la surprise cet été de recevoir la visite d'un élu venu leur signaler tel ou tel agissement de leur adolescent. Nous allons systématiser ces visites afin que chacun soit bien informé que nous n'accepterons aucun débordement sans agir.

Nous déposerons également plainte en cas de dégradation, et ce afin d'obtenir réparation auprès des familles concernées.

Enfin, pour chaque méfait commis par des jeunes résidant ailleurs qu'à Saint-Germain, nous solliciterons directement les Maires des communes concernées afin qu'ils soient informés et interviennent auprès de leurs parents.

Pour bien grandir, nos enfants doivent apprendre à comprendre et à connaître la portée de leurs actes : parents, élus, éducateurs ou gendarmes, chacun d'entre nous a ainsi vocation à tenir son rôle.

En ce qui nous concerne, nous tiendrons le nôtre.

La Municipalité

Lundis 2 octobre et 20 novembre, 19h30

Conseil Municipal

A Saint-Germain, toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Un temps y est toujours réservé pour les questions du public auxquelles la Municipalité tente d'apporter des réponses. Les conseils municipaux sont enregistrés et sont écoutables dès le lendemain sur www.sgmo.net.

A la bibliothèque

Samedi 23 septembre 10h à 13h : Atelier-conférence écriture Manga avec Jean-Pascal VIALLET - Gratuit sur inscription à la bibliothèque.

Jusqu'au 4 novembre : Exposition peinture de Paulette BACON, « Rêverie entre ciel et eau »

10 octobre, de 13h30 à 16h30 – Neuville sur Saône

Forum de l'emploi

A l'occasion de la nouvelle édition de la manifestation « 1 semaine pour 1 emploi » un forum de l'emploi est organisé à l'espace Jean Vilar à Neuville sur Saône.

Venez rencontrer les employeurs du bassin et proposer en direct vos compétences aux entreprises présentes.

Retrouvez le programme détaillé sur le site :
www.pole-emploi.fr/region/auvergne-rhone-alpes



Félicitations aux lauréats du concours de fleurissement !

Le samedi 9 septembre, lors du Forum des Associations, les lauréats du concours de fleurissement ont reçu leurs prix salle Maryse Bastié.

1er Prix : M. Raymond Lecuve.

2e Prix : Mme Geneviève Racine.

3e Prix : M. et Mme Jean-Claude Ferlus.

Prix spécial : Mme Andrée Sangouard



Vous aimez la lecture et avez un peu de temps libre ?

REJOIGNEZ L'EQUIPE DE BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE !

Accueil des lecteurs (donner des conseils, prêter des documents, inscrire des nouveaux lecteurs...)

Aide à l'animation (accueillir des classes, lire des lettres à haute voix, faire passer des expositions...)

Entretien matériel des documents (lever des livres, réparer des livres abîmés...)

Catalogage des documents (classer les nouveaux documents dans le logiciel, télécharger des notices bibliographiques...)

selon vos compétences...
...et vos envies !

Vous êtes intéressé-e ?

Présentez-vous à l'accueil de la mairie ou envoyez un courriel à lc@sgmo.net !



Les Anglais reviennent !

A l'occasion du centenaire de l'ouverture du camp militaire britannique, l'Atelier, comité des fêtes de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, organise une reconstitution historique évoquant la vie des Anglais en transit dans le camp et des Saint-Germinoises en 1917. Le spectacle, composé de bénévoles et mis en scène par Catherine Duperray, sera présenté le 18 novembre à partir de 11h30, sur le Pré des Anglais. Venez nombreux !

Fouillez caves et greniers !

Pour les besoins du spectacle, nous recherchons : vieux draps blancs, béquilles en bois, gourdes, vieux sac à dos « scout », lampes à pétrole, clairon, bérets, benne/ cuve à raisins, vieux vélos, tonneaux, moustes, vieux fusils, sabots, vêtements d'époque

Vous possédez une machine à coudre et avez quelques heures à offrir à cet événement ?

Nous cherchons des bénévoles pour nous aider à la confection des tentes.

Contact : 06 40 26 51 21 / atelier@smgo.net

Le Cabaret du rêve. Le 23 septembre, l'association Anim'Magic organise la 3e édition du «Cabaret du Rêve» au centre hospitalier des Monts d'Or à Albiigny-sur-Saône. De 10h à 18h, des jeux pour toute la famille ; châteaux gonflables, jeux en bois géants, maquillage, sculptures sur ballons. A 11 h : spectacle magique «Les deux font la paire». A 14h30 : Grand spectacle Cirque et Magie avec une dizaine d'artistes. Plus d'infos sur internet : www.lecabaretdureve.fr

Ateliers informatique adultes & séniors

Ouverts à 10 participants maximum par atelier, ils se tiendront en Mairie de 9h à 12h. Les personnes qui ont retourné le questionnaire qui était joint au précédent numéro du Petit Potin et disponible au Forum des Associations, précisant leurs souhaits, sont prioritaires lors des inscriptions pour les séances déjà programmées. Si nécessaire, nous organiserons d'autres ateliers pour une même thématique.

Vendredi 6 octobre : « connaissances de base en informatique et internet » (pour débutants).

Vendredi 20 octobre : « classement d'informations, documents, photos – utilisation d'une clé USB, d'un disque dur externe ... » (pour débutants et/ou utili-

sateurs souhaitant connaître les bonnes pratiques).

Vendredi 24 novembre : « famille, association, copropriété ; gérer son budget sur tableur » (connaissances en informatique requises).

Vendredi 15 décembre : « messagerie électronique (email/courriel) » (pour débutants et/ou utilisateurs souhaitant connaître les bonnes pratiques).

Venez avec votre matériel → ordinateur portable chargé (sous environnement Windows), chargeur, souris, mot(s) de passe.

Inscriptions en Mairie dans la limite des places disponibles.

Tarif : 6€ la séance.

Spécial séniors

Ateliers « entretien de la mémoire »

Mardis 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre 2017, de 9h30 à 11h30 au 2 Chemin de Mainteneur. Sur inscription préalable au 04.78.91.25.21 jusqu'au vendredi qui précède la séance. Règlement sur place ; 3€ la séance.

Semaine Bleue

En 2017, deux événements « Semaine Bleue » seront proposés aux Seniors en inter-communalité avec Neuville-sur-Saône, Quincieux et Collonges :

- Bal à la salle J.Vilar de Neuville vendredi 29 septembre après-midi.
- Sortie au Hameau Duboeuf, 1er parc de la vigne et du vin, mardi 3 octobre journée.

Renseignements en Mairie (tél. 04 78 91 25 21).

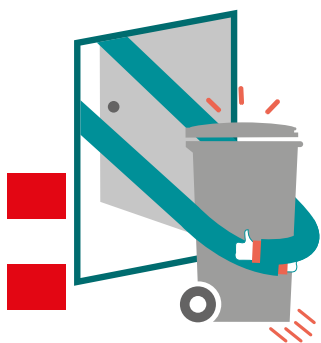
Navette municipale

- intramuros à destination des commerces, du pôle médical, de la Mairie et du cimetière : chaque mardi et jeudi matin.

- à destination de Neuville-sur-Saône : les mercredis matin 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 27 décembre.

Renseignements en Mairie (tél. 04 78 91 25 21).

Vos plantations empiètent sur le domaine public... Il est ici rappelé que les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce que ceux-ci ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation et feux de circulation. Dans un souci de sécurité, le bois mort doit être coupé régulièrement. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (électricité, téléphone), ni l'éclairage public. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. En cas de non respect de ces obligations, et après mise en demeure, la Mairie pourra faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain. Profitons-en également pour rappeler que les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantées au minimum à 0,5 m de la limite de votre propriété si leur hauteur ne dépasse pas 2 mètres, et à au moins 2 mètres si elles sont plus hautes (distance mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre).



Bac à rentrer après la collecte

En restant à l'extérieur, votre bac risque d'être endommagé, volé ou tout simplement de gêner les piétons ou le stationnement.

Merci de rentrer votre bac une fois la collecte effectuée.

Le point sur le Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLUH)

Le projet de PLUH de la Métropole de Lyon a été voté le lundi 11 septembre 2017. A ce stade, ce projet est consultable par le grand public en Mairie ou à la Métropole, mais seules les communes et les personnes morales publiques peuvent y apporter leurs observations. La commune se prononcera sur ce projet lors du conseil municipal du mois de décembre.

Lorsque toutes les communes de la Métropole et les personnes morales publiques se seront prononcées, alors l'enquête publique, destinée au grand public, sera lancée du 4 avril au 16 mai 2018.

Ce sera pendant cette période que vous pourrez déposer toutes vos observations auprès du commissaire enquêteur. Le retour de l'enquête publique se déroulera à l'automne 2018 et le PLUH sera définitivement voté en décembre 2018.

Le PLUH sera opposable au premier trimestre 2019.

Démarches administratives

Recensement militaire. Tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent se présenter à l'accueil de la mairie afin de se faire recenser et obtenir leur attestation. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans

Nouveaux arrivants. Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à venir à l'accueil de la Mairie pour toute information : collecte, associations, urbanisme, démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pourrez également vous inscrire et être conviés au traditionnel petit déjeuner des nouveaux arrivants qui a lieu en début d'année. Un moment convivial d'échange et l'occasion de rencontrer votre équipe municipale. Plus d'informations : secretariat@sgmo.net – 04.78.91.25.21

RAPPEL
Tous les lundis,
la Mairie vous accueille
jusqu'à 19 h

Tous les matins du lundi au samedi : 9h-12h.
Le lundi après-midi : 15h-19h.
Mardi au vendredi après-midi : 15h-17h.

Samedi 30 septembre, 19h	Tournoi de Poker Futsal (salle M.B.)
Samedi 11 novembre, 11h	Commémoration Armistice 1918
Dimanche 12 novembre	Loto du Sou des écoles
Samedi 18 novembre	Centenaire du camp britannique
Samedi 1er avril, soirée	Soirée années 70-80
25 novembre, 1er et 2 décembre	Soirées Théâtre (ATSG)
Dimanche 3 décembre	Marché de Noël du Sou des écoles
Samedi 9 décembre, 19h	Tournoi de Poker Futsal (salle M.B.)
Samedi 16 décembre	Spectacle salle Georges Brassens
Samedi 10 février ou 3 mars	Bal Folk Germin'Actions
Samedi 17 mars	Concert des groupes, école musique
Dimanche 1er avril	Vide-greniers du Sou des écoles
Dimanche 13 mai	Grand trail du Sou des écoles

Echos des associations

Chers Voisins. L'association «Chers Voisins» est ouverte à tous et vous accueille à la permanence du jeudi de 9h à 17h à la maison des projets. Ce jour est aussi l'occasion de tous se rencontrer autour du traditionnel repas partagé (de 12h30 à 13h30), un moment de d'échange et de convivialité. Venez aussi découvrir ses nombreux clubs : sport, jardin, bricolage, festivités enfants, friperie, atelier de français, démarches administratives... Comme toute association, «Chers Voisins» fonctionne grâce à la bonne volonté, la bonne humeur, et la gentillesse de ses bénévoles chaleureusement remerciés. Si vous souhaitez vous investir dans un projet solidaire, vous serez accueillis à bras ouverts. L'association recherche des bénévoles pour la friperie et pour donner les cours de français. Pour toute information, contactez Malika.Maison des Projets, 61 chemin de Mainteneur, www.chersvoisinslesplatanes.fr, m.johri@recipro-cite.fr / Tél. : 06 29 08 51 96.

Atémi. Les cours de l'association Atémi, encadrés par huit enseignants, tous forts d'au moins une dizaine d'année de pratique, ont repris depuis quelques jours. **LE PROGRAMME - Enfants et adolescents** (Pas de cours lors des congés scolaires) : 8 à 12 ans, cours les mercredi de 14 h 15 à 15h 45, initiation ludique aux arts martiaux. De 13 à 16 ans, les mercredi de 16h à 17h30 boxes chinoises sans compétition, auto défense, combat libre. **Adultes et séniors** : Initiation pour débutants à la boxe chinoise, mercredi, 19h à 20h30. (pas de compétition) : auto défense. Initiation au qi gong yang sheng, lundi matin, 10h, lundi soir 19h, mercredi à 9h et vendredi soir, à 20h : recherche de détente et bien être, efficacité comportementale en toute circonstance. Initiation au tai chi chuan, jeudi matin à 9h, jeudi à 18h45 et samedi matin à 9h30. La cotisation forfaitaire permet d'accéder librement à toutes les disciplines et tous les cours, sans limite, autant de fois que le souhaitent nos adhérents. Renseignements et inscriptions : 0478914550/0604012861, www.atemimontdor.com

Secours Populaire. Permanences au Petit Centre tous les 2e et 4e mardis de chaque mois. 13 rue Raymond Mathieu. Tél. 07 69 00 88 24.

Paroisse. Tous les mardis : messe à 18 h 30 à la salle paroissiale. Pour les horaires des messes dans les églises alentour, consultez <http://www.paroisses-valdesaone.com/horaire-des-messes/>

...et des commerces

La criée des Monts d'Or fête son premier anniversaire. Afin de vous remercier de votre fidélité, votre poissonnerie La Criée des Monts d'Or vous invite à fêter ses 1 an le Vendredi 6 Octobre dès 18h pour une soirée fruits de mer en face du magasin sous chapiteau. Un apéritif d'accueil vous sera offert à cette occasion. Renseignements et réservations au 04.69.84.65.29

Nouvel institut : Perle de Beauté. Perle de Beauté qui existe depuis plus de 7 ans à Couzon-au-Mont-d'Or a ouvert ses portes à Saint-Germain-au-Mont d'Or au Centre commercial de la Mendillon (6 place du 11 novembre 1918). Mathilde, Lauriane et Laury vous accueillent du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h. Venez découvrir leurs produits, soins, épilations, vernis semi-permanent, maquillages... Prenez rendez-vous directement à l'institut ou au 04 78 29 13 52.

Mairie secretariat@sgmo.net / 04 78 91 25 21
Lundi au samedi : 9h-12h. Lundi : 15h-19h. Mardi au vendredi : 15h-17h.
Et aussi : www.sgmo.net - Facebook.com/sgmo69 - Twitter.com/Mairie_SGMO

Bibliothèque..... bibiotheque@sgmo.net 04 78 91 50 67
Lundi : 16h-19h. Mardi 16h-18h. Mercredi 14h-18h30. Samedi : 10h-12h.

Service jeunesse (Acti'Jeunes)..... actijeunes@sgmo.net 04 78 91 21 88
Et aussi : <http://famille.sgmo.net> - Urgence : 07 68 84 96 40

Permanence élus (urgence) 06 58 66 88 28

Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU : 15 Médecin de garde..... 04 78 98 21 21

Médecin, Dr De Ladreit / De Bastiani 04 78 91 43 91

Médecin, Dr Binazet 04 72 08 85 34

Cabinet infirmier..... 04 78 91 60 08

Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot..... 04 78 91 66 33

Permanence juridique : vendredis de 16h à 18h (sur RDV à l'accueil mairie).

Permanence mission locale : le jeudi matin (sur RDV) 04 72 01 80 30

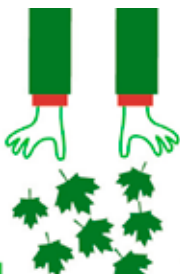
Horaires de la déchèterie. Jusqu'au 31 octobre: Lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, samedi 8h30 à 18h30, dimanche : 9h à 12h. **La déchèterie est fermée les jours fériés.**

Collecte des ordures ménagères : pas de collecte le lundi 25 décembre 2017 (jours fériés), la collecte est reportée au lendemain (mardi). Un tableau de la collecte est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Bennes à déchets verts de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le samedi :

A Quincieux (parking du Boulodrome) : 23 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 25 novembre.

A Albigny (parking Jean Chirat, face au Parc de l'Accueil) et **à Lissieu** (Parking du CTM, 7 route de Limonest) : 30 septembre, 14 et 28 octobre, 18 novembre.



Collecte des déchets verts

Pour éviter la parfois longue attente à la déchèterie, la Métropole met à votre disposition des bennes tous les samedis à proximité de Saint-Germain (horaires et lieux détaillés ci-dessus). Cette collecte est réservée aux particuliers (fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits). Seuls les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Nouveau !

Gestion des réclamations communales

Dans une démarche d'amélioration de la qualité du service, la mairie crée un service de gestion des réclamations communales. Vous pourrez désormais simplement et rapidement formuler votre réclamation ou demande d'informations via le formulaire de contact :

www.sgmo.net/contact

Et toujours par mail à secretariat@sgmo.net ou par téléphone au 04.78.91.25.21. Grâce au nouvel outil informatique, votre demande sera efficacement redirigée au service concerné et vous serez informé du suivi et du traitement de celle ci.